

Boulogne

Tout sur les terrains Renault

A l'ordre du jour du prochain conseil municipal qui se tiendra à Boulogne le jeudi 6 juin, à 19 heures : la présentation du plan de référence des aménagements des terrains Renault. Ce point constituera le principal dossier car il s'agit d'une étape importante pour les terrains de l'île Séguin et de la plaine de Billancourt.

Pour la première fois, en effet, un document propose une vue d'ensemble de l'opération. Il programme la réalisation de tous les équipements publics et privés. Le montage financier y figure également. Une première estimation globale des coûts d'aménagements est fixée.

Le plan de référence présente aussi les procédures d'urbanisme à engager pour aménager le 8^e quartier de Boulogne-Billancourt.

De nouveaux logements sociaux

Le parc de logement social va s'étendre dans le nord de Boulogne-Billancourt.

La société de gérance Jeanne-d'Arc (SGJA) va réaliser 106 logements sociaux dans trois immeubles situés au 10, rue de Bartholdi, au 2, rue du Parc et enfin au 1, rue du Commandant-Guilbaud. La ville accordera une subvention de 1 130 000 € (7 410 000 F) pour surcharge foncière à la SGJA. Cette initiative permet de rééquilibrer géographiquement l'offre de logements sociaux et de répondre aux objectifs de la loi SRU (solidarité et renouvellement urbains).

De plus, une autre subvention de 22 000 € (144 310 F) sera allouée à l'Office HLM de la ville pour sécuriser des immeubles aux 10/12, 16 et 18, avenue de-Latré-de-Tassigny et installer un poste de police de proximité au 8, allée Dumas-Berthelot.

Vanves

Journée dansante à Thoiry

Le mardi 11 juin, le syndicat d'initiative de la ville de Vanves (SIADV) organise un petit voyage à Thoiry, dans les Yvelines.

Au programme : déjeuner et danse

Trois Clamartois partent en Solex à Bagdad

PARIS, TOUR EIFFEL, SAMEDI MATIN.

« Trois Solex contre l'embargo ». Paris-Bagdad sur ces petits vélomoteurs, c'est le défi que se sont lancé ces trois Clamartois, pour dénoncer « l'embargo économique et culturel exercé sur l'Irak depuis plus de dix ans ». Partis samedi matin, Eric, Bertrand et Nicolas, assistés par trois personnes volontaires, vont parcourir plus de 5 000 km et espèrent arriver d'ici à trois mois. « Au travers de ce périple, nous souhaitons sensibiliser l'opinion publique ainsi que nos élus », soulignent-ils. Il y a deux ans, ils avaient réalisé une première expérience de voyage en Solex avec un Paris-Pékin. (DR.)



dans un cadre chaleureux, à proximité de la réserve africaine !

Renseignements et inscriptions au 01.47.36.03.26.

Clichy

Salon de printemps

Jusqu'au 16 juin, les artistes clichois de tous horizons viennent présenter leurs œuvres les plus emblématiques pour le plus grand bonheur du public.

Cette année l'invité d'honneur est Jean-René Hissard ; il sera présent au théâtre Rutebeuf, 115, rue Henri-Barbusse, de même que l'atelier Beaux-Arts & Fondation Roguet.

Quant à l'association Oblik, elle sera à la mairie annexe Berges-de-Seine jusqu'au 14 juin. L'atelier Espace et Image ainsi que l'association Regard se sont installés à l'hôtel de ville. Enfin, l'association Près de chez vous expose dans la 1^{er} quinzaine de juin dans les jardins de la mairie.

Nanterre

Exposition de dessins

Du mardi 4 au samedi 22 juin à l'office du tourisme au 4, rue du Marché, a lieu une exposition des dessins d'Alain Salièges. Ce dessinateur aime utiliser les traits fins de la plume.

Souvent noir et blanc, son travail à l'encre s'agrémenté parfois de touches d'aquarelle.

Egalement illustrateur, il signe volontiers ses affiches et ses dessins humoristiques d'un sobriquet : Arsène.

Du mardi au samedi, de 10 heures à 19 heures. Renseignements au 01.47.21.58.02.

Vanves

Les cheveux du peintre coréen

La ville de Vanves propose du 4 au 30 juin prochain à la galerie du Théâtre le Vanves, 12, rue Sadi-Carnot, une exposition d'un peintre co-

réen, Hye-Sook Yoo, sur le thème des cheveux.

L'artiste est née en 1964 à Séoul, en Corée du Sud. Diplômée de l'école des beaux-arts de Paris, elle peint des séries de portraits... vus de dos. Bilan : on ne voit presque que les cheveux. « Eux qui contiennent nos mémoires, notre passé et nos désirs, précise l'artiste. Ils sont ce que nous sommes. » Rendez-vous donc à partir du 4 juin à la galerie.

Le vernissage de l'exposition aura lieu, le jeudi 6 juin, de 18 h 30 à 21 heures.

Du 4 au 30 juin, à la galerie du Théâtre le Vanves, 12, rue Sadi-Carnot. Entrée libre. Renseignements au 01.41.33.93.21.

LES ANNONCES JUDICIAIRES ET LÉGALES

« Le Parisien » est officiellement habilité pour l'année 2002 pour la publication des annonces judiciaires et légales dans les départements 60, 75, 77, 78, 91, 92, 93, 94 et 95, par arrêté de chaque préfet concerné. Pour tout renseignement, tél. 01.40.10.51.51 - fax 01.40.10.51.81 ou auprès de nos bureaux locaux / www.manchettepub.com.

Enquêtes publiques

SOUS PREFECTURE D'ANTONY

VILLE DE CHATILLON

ZAC PORTE NORD - MAISON BLANCHE

AVIS D'OUVERTURE D'ENQUETE PARCELLAIRE COMPLEMENTAIRE

En application de l'arrêté préfectoral en date du 21 mai 2002, il sera procédé du 17 juin 2002 au 3 juillet 2002 à une enquête parcellaire sur le projet d'acquisition du terrain nécessaire à la réalisation de la ZAC Porte Nord, Maison Blanche à CHATILLON.

Le public pourra prendre connaissance des documents soumis à l'enquête précitée et consigner toutes les observations sur le registre tenu à sa disposition à la mairie de CHATILLON du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 18 h, excepté les jours fériés.

M. Jean GRESLE a été désigné comme commissaire enquêteur. La correspon-

dance pourra lui être adressée à la mairie.

Pendant 3 jours (le lundi 17 juin 2002 de 9 h à 12 h, le jeudi 27 juin 2002 de 17 h à 20 h et le mercredi 3 juillet 2002 de 15 h à 18 h), le commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public à la mairie de CHATILLON pour recevoir ces observations.

Il donnera son avis sur l'emprise des ouvrages projetés et dressera le procès verbal de l'opération dans un délai d'un mois. Il adressera le dossier à M. le sous préfet d'ANTONY.

Les personnes intéressées autres que le propriétaire, l'usufruitier, les fermiers, les locataires ceux qui ont des droits d'emphytéose, d'habitation ou d'usage et ceux qui peuvent réclamer des servitudes sont tenues de se faire connaître à l'expropriant dans un délai de 8 jours, à défaut de quoi elles seront en vertu des dispositions finales du troisième alinéa de l'article L 13-2 déchués de tous droits à l'indemnité.

P/LE PREFET
LE SOUS PREFET
BENOIT LE MIERE

Divers société

Suivant acte reçu par Maître Xavier LIEVRE, Notaire à Paris, le 26.04.02, enregistré le 02.05.02 à la RPI Paris 1^e, Volume 9 Bord 286/7, suivi d'un acte complémentaire du 06.05.02, enregistré le 07.05.02 à la RPI de Paris 1^{er}, Volume 9 Bord 298/6, la société

OPTIQUE NICORELLI

SARL au capital de 27.441,82 Euros, siège social : 11 place de la République 92170 VANVES, R.C.S. NANTERRE B 322 522 764, a vendu son fonds de commerce de «Optique-acoustique-photographie», qu'elle exploitait à VANVES (92170) 11 place de la République sous le nom commercial OPTIQUE NICORELLI, à :

CLAIR/OPTIQUE

SARL au capital de 15.000 Euros, siège social : 11 Place de la République 92170 VANVES, RCS NANTERRE 441 127 388.

Cette vente a été consentie au prix de 31.000 Euros, avec entrée en jouissance au 26.04.02. Les oppositions, s'il y a lieu, seront

reçues dans les 10 jours de la dernière insertion et de la publication au BODACC prévue par la Loi, par Me LAUDIER Notaire, 31 boulevard du Lycée 92170 VANVES pour la validité des oppositions et pour la correspondance par Me LIEVRE, 14 rue des Pyramides 75001 PARIS, où domiciles ont été élus à cet effet.

2C ASSOCIES

Sarl au capital de 50 000 F
Siège : 6 rue Paul Olledorff
92210 SAINT CLOUD
RCS NANTERRE B 408 883 841

L'AGE du 29 juin 2000, statuant en application des dispositions de l'article L 223-42 du Code de Commerce, a décidé de ne pas dissoudre la société et de poursuivre l'activité. L'AGE du 28 juin 2001 a décidé d'augmenter le capital social de 49,52 F, et de le convertir en Euro. Les statuts ont été modifiés en conséquence. Ancienne mention : capital social de 50 000 F, divisé en 500 parts sociales de 100,00 F chacune. Nouvelle mention : capital social de 7630,00 F, divisé en 500 parts sociales de 15,26 euro chacune.

Dépôt légal au RCS de NANTERRE.

Pour avis
Le Gérant.

SARL NODALE INGENIERIE

au capital de 7622,45 euro
RCS B 399 434 281

Objet : en France et à l'étranger : l'étude de la fabrication (en sous-traitance), l'achat, la vente, la location, l'import-export de tous appareils, et/ou technique de collecte, de tri, de mise en mémoire, de transmission et d'utilisation d'informations. Gérant : Mme PAPPOLA Karen, demeurant, 9, rue de Paris - 78230 LE PECQ.

Par AGE du 13 mai 2002, le siège social de la SARL est transféré de Tour Aurore, 18 Place des Reflets - 92975 COURBEVOIE PARIS LA DEFENSE au 13 Rue Fourqueux, à compter du 13 Mai 2002. Le dépôt légal sera effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Versailles, lieu de sa nouvelle inscription.

Pour avis le représentant légal.

ART BONSE

Sarl au capital de 7622,45 euro

Ancien siège : 9 rue George Bernard Shaw 75015 PARIS

Nouveau siège : AD-HOC CONSEILS
50 rue Marcel Dassault - 92100 BOULOGNE-BILLANCOURT

et ce avec effet du 30 avril 2002, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts. En conséquence, la Société fera l'objet d'une nouvelle immatriculation auprès du RC de Nanterre.

La Société, dont l'objet est l'achat, la vente, l'importation, l'exportation, de tous produits de l'horticulture, fleurs, plantes arbustes, a été constituée pour 99 années à compter du 14 avril 1999.

La souplesse d'un quotidien, leader sur l'Île-de-France et l'Oise, premier journal des cadres et dirigeants de PME sur votre région.

☎ 01.40.10.51.51 / Fax (7/7) : 01.40.10.51.81
ou renseignez vous auprès de nos bureaux locaux